



AVIS PUBLIC

Demande de modification réglementaire au Règlement d'urbanisme numéro 206

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, que lors de la séance ordinaire qui aura lieu à la salle du conseil située au 444, rue Saint-Antoine à Saint-Gérard Majella, le 2 mai 2022 à compter de 20 h, le conseil municipal statuera sur la demande de modification réglementaire suivante :

Demande de modification réglementaire MRU-2022-01

Propriétés situées au 296 et 298, route Marie-Victorin

L'objet de cette demande est le suivant:

- Permettre l'ajout de l'usage industrie de classe A et B dans la zone A7.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du Conseil municipal.

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 29^e jour du mois d'avril 2022.

Manon Blanchette

Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière